

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-03-17
Séance du jeudi 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*
 Date de convocation : lundi 31 mars 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents	Pouvoirs de	Absents
COMBAZ Alain		
SEGARD Magali		
GRANGE Michel		
CHARPIN Brigitte		
LALLAU Corentin		
TICHADOU Virginie		
CHAPILLON Quentin	BRIAND Yannick	
COURS Océane		
BUGAUD Mickaël		
BOUVIER Joëlle		
BRIAND Yannick		Excusé pouvoir à Quentin CHAPILLON
LEGRAND Anne-Sophie		
CHARMEAU Mickaël		
AURIA-DUFFEAL Clément		
CHRISTIN Valérie		

Le quorum est atteint.

Mr GRANGE Michel a été élu secrétaire.

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2026

Nombre de membres en exercice	Présents	Suffrages Exprimés	Abstentions	Pouvoir	Pour	Contre
15	14	14	1 Valérie CHRISTIN	1	14	0

Après délibération, le Conseil Municipal :

↳ **Décide** d'accorder les subventions ci-dessous, aux associations, pour 2026,

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT
ADMR	350.00 €
ALZHEIMER 73	250.00 €
AMICALE DES PÊCHEURS	350.00 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINT JEAN	450.00 €
A.P.E.	1200.00 €
COMITE HANDISPORTS 73	0.00 €
LES CEPS	850.00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	300.00 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	250.00 €
RECRE' ACTION	3000.00 €

S'LO VIONS	400.00 €
ST PIERRE FOOT	300.00 €
ST PIERRE GYM	00.00 €
ST PIERRE HAND	700.00 €
PORTE-DRAPEAUX SAVOIE	200.00 €
AUTRES / Subventions exceptionnelles	
TOTAL	8 600.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

